



Mobilisation nationale des personnels des Douanes du 10/03/2022

Communiqué intersyndical post action :

Bravo !!!

Après un bras de force de plusieurs mois, les personnels douaniers se sont massivement mobilisés le 10 mars pour répondre à l'appel de l'intersyndicale de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI),

Une mobilisation générale, sans distinction de fonctions, grade, localisation.

Des dizaines de services étaient fermés pour cause de grève partout sur le territoire, malgré les pressions directionnelles. Des taux de grève pas vus depuis plusieurs années ! Plus d'un millier de personnes à Paris !

Le moment est historique, et c'est grâce à votre mobilisation et votre engagement.

Sans vous, nous n'aurions pas obtenu l'audience ministérielle et la ré-ouverture des négociations, alors nous pouvons être fiers de cette formidable réussite.

Cette mobilisation est à la hauteur des défis sociaux, sanitaires, environnementaux et militaires auxquelles sont confrontées la Douane et la population.

Ce jour, les personnels des Douanes, ont reçu le soutien de diverses professions que nous remercions chaleureusement. Syndicats du secteur public : Finances Publiques (DGFIP), Concurrence, Consommation et Répression des Fraudes (DGCCRF), de la Banque de France ; mais aussi du secteur privé, notamment les buralistes et les travailleurs de la sécurité aéroportuaire.

C'est la preuve de l'attachement de la société à une administration fiscale forte de régulation et de protection des échanges !

Nous réitérons notre opposition au transfert des missions fiscales (TMF). Ce transfert ne répond ni aux attentes des opérateurs économiques, ni aux intérêts budgétaires de l'État et des collectivités locales, ni à la protection des populations !

Nous nous opposons au Laboratoire Surveillance en Auvergne-Rhône-Alpes (LaB AuRA), expérimentation unilatérale attaquant les conditions de travail, notamment par la remise en cause des cotes de service et des règles de sécurité.

Des négociations vont reprendre en matière indemnitaire, de déroulement de carrière, de conditions de travail et de retraite, mais rien sur les missions et la cartographie des services. Et surtout sans connaître le montant de l'enveloppe.

Le Ministre souhaite obtenir un accord dans un délai très court, c'est pourquoi nous devons **maintenir la pression.**

La Douane, ses personnels, les citoyens, méritent mieux que le mépris affiché jusqu'à ce jour.

Nous serons vite fixés. Dans l'intervalle, nous poursuivons la lutte ! Nous poursuivons le boycott des autres instances durant la période de la négociation !

L'intersyndicale DGDDI
Paris, le 11 mars 2022